



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

« Parc des trophées militaires » en Azerbaïdjan

Question écrite n° 38541

Texte de la question

M. Jacques Marilossian interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les provocations menées par le gouvernement d'Azerbaïdjan suite à la dernière agression militaire menée contre la population arménienne du Haut-Karabakh (Artsakh). Bien que des accords aient été signés le 10 novembre 2020 entre l'Azerbaïdjan et la République d'Arménie, le gouvernement azéri s'est permis de créer un « parc des trophées militaires » à Bakou. Ce « parc » est une humiliation pour les Arméniens qui ont combattu durant la dernière guerre du Haut-Karabakh. Des reportages relatent la présentation de ce « parc » : « Des mannequins en cire représentent les soldats arméniens : des hommes hirsutes, avec de gros nez crochus, des visages apeurés et souvent enchaînés, comme des chiens. (...) Terrifiante aussi cette espèce de couloir où sont suspendus des dizaines de casques de soldats ennemis. Elle fait inmanquablement penser à ces tas de crânes que l'on entassait après une guerre dans des temps très reculés ». Cette provocation du régime azéri assimile encore les Arméniens à des sous-hommes. Cette vision de l'autre confirme la volonté de ce régime de « nettoyer » le Haut-Karabakh de sa présence arménienne. Elle rappelle la volonté génocidaire du gouvernement turc en 1915 contre les Arméniens de l'empire ottoman. Ce « parc » ne contribue pas non plus à la crédibilité diplomatique de l'Azerbaïdjan dans le cadre des négociations du Groupe de Minsk. Il aimerait connaître la position ou la réaction de la diplomatie française à cette provocation gravissime et terrifiante.

Texte de la réponse

La France est vivement préoccupée par les choix de représentation et de mise en scène rendus publics lors de l'inauguration d'un parc célébrant la victoire militaire de l'Azerbaïdjan dans le récent conflit au Haut-Karabagh. Alors que de très nombreuses familles ont été endeuillées par ce conflit meurtrier, en Arménie comme en Azerbaïdjan, cette inauguration apparaît en contradiction avec la volonté de réconciliation dans laquelle se sont pourtant inscrites, à plusieurs reprises, les autorités de l'Azerbaïdjan. En sa qualité de coprésidente du Groupe de Minsk, la France demeure mobilisée en faveur de l'établissement dans la région d'une paix durable et d'une prospérité partagée.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Marilossian](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38541

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 avril 2021](#), page 3575

Réponse publiée au JO le : [15 juin 2021](#), page 4923